



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 15 décembre 2021 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE :

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 9 décembre 2021 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 37 sur lesquels il y avait 20 présents, à savoir :

M.Daniel Fréchet Président, Mme Fabienne Stalars, MM.Philippe Chatre, Timothée Crionay, Aldo Marcuccilli, Eric Lacroix, Vice-Présidents, Mmes Cécile Dony, Laurence Boyer, Sylvie Martinez, MM. Christian Dupuis, David Gianone, Charles Labouré, Robert Clévenot, Didier Demarchelier, Stéphane Raphaël, Laurent Beluze, Jean-François Lacroix, Daniel Corre, Eric Martin, Didier Prunet, délégués titulaires.

Absents avec excuses : M.Lucien Murzi Vice-Président, MM Gilbert Grataloup, Romain Bost, Sébastien Allier Jean-Paul Capitan, Nicolas Chargueros, Romain Coquard, Sébastien Allier, Pierre Devedeux, David Dozance, David Gianone, Marcel Feraille, Gérard Meunier, Jean-Jacques Raffin, Yves Tamin, Michel Tarasco, Jacky Geneste, délégués titulaires.

Secrétaire élu pour la durée de la session : M.Aldo Marcuccilli

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Gilbert Grataloup	Timothée Crionay

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

N°2021-124

**BUDGET PRIMITIF
2022
EAUX PLUVIALES**

**DECISIONS
BUDGETAIRES**

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Ce budget est voté au niveau des chapitres des sections d'exploitation et d'investissement conformément aux instructions budgétaires et comptables M14.

Ce budget est financé par la participation annuelle de Roannais Agglomération qui était fixée depuis des années à 710 000 €, et par quelques travaux facturés à nos usagers, environ 15 000 € par an.

Il est proposé en équilibre à 745 000 € en section d'exploitation et à 537 800 € en section d'investissement, soit un total de 1 282 800 €.

1. SECTION D'EXPLOITATION :

1.1. En dépenses :

Les charges à caractère général s'élèvent à 174 700 € (183 522 € au total budgété en 2021) et concernent principalement le nettoyage et le curage des avaloirs.

Les charges financières sont estimées à 47 000 € (57 000 € au total budgété en 2021) et contiennent les intérêts des emprunts et les intérêts courus non échus.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 21 000 € (46 000 € au total budgété en 2021) et concernent principalement les subventions aux particuliers pour la déconnexion des eaux pluviales.

La dotation aux amortissements est estimée pour un montant de 153 000 € et les dépenses imprévues pour 5 000 €.

Enfin, il est inscrit un montant de 344 300 € de virement à la section d'investissement.

1.2. En recettes :

Les recettes de cette section proviennent de :

- La contribution de Roannais Agglomération pour un montant de 710 000 €.
- La facturation, à nos usagers, des travaux sur les réseaux estimée à 15 000 €.
- Des subventions de l'agence de l'eau pour la déconnexion des particuliers pour un montant de 20 000 €.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. En dépenses :

Le volume des investissements à réaliser est proposé à :

- 252 800 € de travaux non programmés

- 20 000 € pour le renouvellement des réseaux branchements et ouvrages
- 15 000 € pour la mise en sécurité d'ouvrages
- 20 000 € de frais d'études
- et 10 000 € pour acquisition de matériel divers

Un montant de 210 000 € est prévu pour le remboursement du capital de la dette auprès d'organismes bancaires.

- Opération comptable :

Une prévision de 10 000 € pour avance sur les marchés (opération neutre : (dépenses = recettes)

2.2. En recettes :

Les inscriptions 2022 concernent :

- Le FC TVA pour 30 500 €
- La dotation aux amortissements de 153 000 € (opération comptable)
- Les avances sur marché pour 10 000 €

- Opération comptable :

Une inscription d'un montant de 344 300 € pour le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- examiner et approuver le budget primitif du budget eaux pluviales pour l'exercice 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le

12 1 DEC. 2021

Le Président

Daniel FRECHET



BUDGET EAUX PLUVIALES 2022
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

DEPENSES				RECETTES			
EXPLOITATION							
	BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022		BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022
011 - Charges à caractère général : <i>dont Charges de structure :</i>	496 200 310 000	183 522 0	174 700	013 - Atténuations de charges :		0	
012 - Charges de personnel :		33 000		70 - Produit des services du domaine et ventes diverses :	15 000	18 000	15 000
014 - Atténuation de produits : <i>(Taxes pour Agence de l'Eau)</i>				74 - Participation collectivité	755 000	757 487	730 000
				<i>Contribution Roannais Agglomération</i>	710 000	710 000	710 000
				<i>AELB sub particuliers déconnexion</i>	40 000	40 000	20 000
				<i>Sub AELB</i>	5 000	5 000	0
65 - Autres charges de gestion courante :		1 800		75 - Autres produits de gestion courante :		0	
66 - Frais financiers :	57 000	57 000	47 000	76 - Produits financier :			
67 - Charges exceptionnelles : (annul.titres exercices antérieurs)	44 000	46 000	21 000	77 - Autres produits exceptionnels :	12 700	0	
68 - Dotations aux provisions :				78 - Reprise sur provisions :		0	
022 - Dépenses imprévues :	5 000	3 200	5 000				
SOUS-TOTAL	602 200	324 522	247 700	SOUS-TOTAL	782 700	775 487	745 000
042 - Dotations aux amortissements :	180 500	185 500	153 000	042 - Amortissements des subventions :		33 000	-
023 - Virement à la section investissement		298 465	344 300	042 - Maîtrise d'oeuvre :		0	-
SOUS-TOTAL	180 500	483 965	497 300	SOUS-TOTAL	0	33 000	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	782 700	808 487	745 000	TOTAL FONCTIONNEMENT	782 700	808 487	745 000
INVESTISSEMENT							
	BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022		BP 2021	BP + DM1 + DM2 2021	BP 2022
001 - Résultat :		166 238,12		001 - Résultat :		0,00	
16 - Remboursement emprunts :	210 000	210 000,00	210 000	10 - FCTVA :	11 500	66 500,00	30 500
20 - Immobilisations incorporelles		0,00	20 000	16 - Emprunts :	78 000	0,00	-
21 - Immobilisations corporelles :	10 000	10 000,00	10 000	13 - Subventions :		112 225,00	
23 - Travaux :	40 000	243 451,88	287 800				
020 - Dépenses imprévues :	10 000	0,00	-				
SOUS-TOTAL	270 000	629 690	527 800	SOUS-TOTAL	89 500	178 725	30 500
040 - Amortissements des subventions :		0	-	040 - Dotations aux amortissements :	180 500	185 500	153 000
040 - Maîtrise d'oeuvre :		33 000	-	041 - Opérations patrimoniales :	10 000	10 000	10 000
041 - Opérations patrimoniales :	10 000	10 000	10 000	021 - Virement de la section exploitation	0	298 465	344 300
SOUS-TOTAL	10 000	43 000	10 000	SOUS-TOTAL	190 500	493 965	507 300
TOTAL INVESTISSEMENT	280 000	672 690	537 800	TOTAL INVESTISSEMENT	280 000	672 690	537 800